



**PREFECTURE  
REGION ILE DE  
FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°IDF-041-2022-10

PUBLIÉ LE 19 OCTOBRE 2022

# Sommaire

## **Agence Régionale de Santé / Département ambulatoire et services aux professionnels de santé**

IDF-2022-10-18-00001 - ARRÊTÉ N°DOS2022/3978?? Fixant la liste des membres du Comité Consultatif d' Allocation des Ressources?? Section Soins Médicaux et de Réadaptation (3 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé

IDF-2022-10-18-00001

ARRÊTÉ N°DOS2022/3978

Fixant la liste des membres du Comité  
Consultatif d' Allocation des Ressources  
Section Soins Médicaux et de Réadaptation

## AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

### ARRÊTÉ N°DOS2022/3978

#### Fixant la liste des membres du Comité Consultatif d'Allocation des Ressources Section Soins Médicaux et de Réadaptation

#### LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

- VU** l'article 36 de la loi n°2019-1446 du 24 décembre 2019 de financement de la Sécurité Sociale pour 2020 ;
- VU** le code de la Santé Publique et notamment les modalités prévues aux 2° et 3° de l'article R. 6123-1 ;
- VU** le code de la Sécurité Sociale et notamment les articles L.162-22-6 et R. 162-29 ;
- VU** le décret n°2006-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;
- VU** le décret du 31 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER, Directrice générale de l'Agence régionale de santé Ile-de-France à compter du 9 août 2021 ;
- VU** le décret n°2022-597 du 21 avril 2022 relatif à la réforme du financement des activités de soins de suite et de réadaptation;

**CONSIDÉRANT** que la section Soins Médicaux et de Réadaptation du comité consultatif d'allocation des ressources est composée :

1. de cinq à dix représentants des organisations nationales les plus représentatives des établissements de santé publics et privés, désignés par celles-ci, dans les conditions suivantes :
  - Le nombre de représentants est arrêté par la Directrice générale de l'agence régionale de santé en tenant compte notamment du nombre d'établissements et de la présence de ces organisations au sein de la région ;
  - La répartition entre les organisations est déterminée en fonction de l'activité des établissements relevant de chacune d'entre elles au sein de la région. Pour les organisations disposant de plus d'un représentant, l'un d'entre eux est un représentant de la communauté médicale ;
2. de deux représentants des associations d'usagers et de représentants des familles spécialisés dans le domaine d'activité nommés par la Directrice générale de l'agence régionale de santé.

que cette section comporte au maximum douze représentants, dont le nombre et la répartition varient en fonction du nombre d'habitants au sein de la région ;

qu'un président et un vice-président sont désignés par la section parmi les membres selon des modalités fixées par le règlement intérieur ;

que le second suppléant du représentant des usagers n'est pas encore désigné et qu'un arrêté modificatif devra être rédigé ;

## **ARRETE**

**ARTICLE 1 :** En Ile-de-France, région comptant 12 millions d'habitants, le comité consultatif d'allocation des ressources - section soins médicaux et de réadaptation - est constitué de 12 membres (12 titulaires et 12 suppléants), répartis de la manière suivante :

- 10 représentants des établissements de santé ;
- 2 représentants des usagers.

**ARTICLE 2 :** La liste des membres composant le comité consultatif d'allocation des ressources – section soins médicaux et de réadaptation- de la région Ile-de-France est fixée dans le tableau annexé au présent arrêté.

**ARTICLE 3 :** Le présent arrêté peut être contesté par voie de recours contentieux devant la juridiction administrative territorialement compétente dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

**ARTICLE 4 :** Le Directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté qui prendra effet à la date de sa publication au recueil des actes administratifs de la région Ile-de-France et sur le site internet de l'Agence Régionale de Santé.

Fait à Saint-Denis, le Mardi 18  
Octobre 2022

La Directrice générale  
de l'Agence régionale de santé  
d'Île-de-France

**signé**

Amélie VERDIER

## ANNEXE

Composition du comité consultatif d'allocation des ressources – section Soins Médicaux et de Réadaptation  
Région Ile-de-France

<b>COMPOSITION DU COMITE CONSULTATIF D'ALLOCATION DES RESSOURCES SECTION SOINS MEDICAUX ET DE READAPTATION Arrêté n°01-2022 en date du 19 10 2022</b>		
Titulaire		Suppléant
<b>Représentants des organisations des établissements de santé publics et privés</b>		
<b>Fédération Hospitalière de France (FHF)</b>		
1	Eric CLAPIER, Délégué Régional Adjoint - FHF	Séverine HUGUENARD, Directrice Adjointe de la Direction des Affaires Financières de Territoire - Hôpitaux de Saint-Maurice
2	Frédéric BATTEUX, Directeur Médical - APHP	Claire DAVY, Cheffe du département Parcours à la Direction de la Stratégie et de la transformation – APHP
3	Camille DUMAS, Directeur des Finances - APHP	Audrey GARCIA-VIANA, Cheffe du service Dotations et Forfaits à la Direction Economique, des Finances, de l'Investissement et du Patrimoine - APHP
4	Véronique QUENTIN, Responsable de Service - Hôpitaux de Saint-Maurice	Viorel OLTEAN, Chef de service - Hôpital Le Parc à Taverny
<b>Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés solidaires (FEHAP)</b>		
1	Nicolas TOUCHON, Directeur Général - IRMA Valenton	Marie-France BEGOT-FONTAINE, Directrice Générale - UGECAM IDF
2	Jean-Paul CANTINEAU, Médecin DIM - Fondation Santé Des Etudiants De France	Jean-Noël COLLIN, Directeur Médical - Fondation Cognacq-Jay
<b>Fédération de l'Hospitalisation Privée (FHP)</b>		
1	Hélène KISLER, Déléguée Générale - FHP	Géraldine AUSTRUY, Directrice - Hospitalisation Privée d'Addictologie
2	Alexandre BREIL, Directeur des Opérations Adjoint - RAMSAY GDS	Edwige MASSON, Directrice de la performance médico-économique et de la réglementation - KORIAN
3	Paul GOBIN, Directeur - Clinique des Trois Soleils	Loïc WACOGNE, Directeur Général - Clinique du Bourget
4	Marie-Christine LOCRET-BRIOLAT, Directrice de l'information médicale - ORPEA CLINEA	Thierry RODITIS, Médecin DIM – CLINALLIANCE
<b>Représentants des Associations d'Usagers et de Représentants des Familles</b>		
1	Jacques GONZALES, Responsable départemental de Paris - APF France Handicap	En attente de désignation
2	France WOIMANT, Présidente – France AVC Ile-de-France	Christiane BAYARD, Conseil d'Administration – AFTC Ile-de-France